

Le 17 mai 2017

Monsieur Serge Chénier
Maire
Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
2121, chemin des Hauteurs
Sainte-Lucie-des-Laurentides (Québec) J0T 2J0

Monsieur Robert Gravel
Président du conseil d'administration
Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop
265, chemin des Deux-Lacs
Lantier (Québec) J0T 2J0

Objet : Planification forestière des secteurs d'intervention du mont Kaaikop

Messieurs,

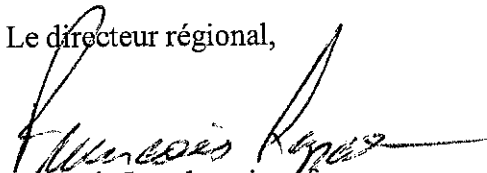
Vous trouverez ci-joint un projet de compte rendu de la rencontre du 27 avril dernier. N'hésitez pas à nous faire part de toute erreur ou omission, ou tout simplement à nous confirmer qu'il est conforme aux discussions.

Nous profitons de l'occasion pour souligner notre appréciation concernant l'ouverture des personnes présentes lors de cette rencontre. Tel que discuté, nous sommes dans l'attente de la nomination de vos représentants qui participeront aux discussions visant une planification forestière intégrant les préoccupations des divers utilisateurs du territoire.

Pour tout commentaire concernant le projet de compte rendu ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le directeur régional,



François Lapalme, ing. I.

p. j.

Compte rendu de rencontre

Date d'approbation:	NA
Personne ou instance décisionnelle :	NA

Rencontre avec la Coalition pour la préservation du Mont Kaikop

27 avril 2017
9h00-10h30
Bureau du MFFP – Mont-Tremblant

Présents : Chef Gina Deer (MCK), M. Dennis Diabo (MCK), M. Patrick Ragaz (MCK), M. Francis Walsh (MCK), M. Serge Chénier (Maire, Sainte-Lucie-des-Laurentides), Mme Annie Dufort (Coalition Kaikop), Mme Manon Bissonnette (Coalition Kaikop), M. Robert Gravel (Coalition Kaikop), M. Claude Samson (Coalition Kaikop), M. Claude-Alexandre Carpentier (Coalition Kaikop), M. Pierre Ménard (MFFP), M. François Lapalme (MFFP), M. Yves Berthiaume (MFFP), Mme Ariane Tremblay-Daoust (MFFP).

Sujets	Décisions/Informations
1. Introduction	M. Ménard souhaite la bienvenue aux participants. Un tour de table est effectué afin que chaque participant se présente.
2. Objectifs de la rencontre	<p>M. Ménard réitère sa volonté de concilier les usages dans le secteur du mont Kaikop. Il souhaite convenir d'un calendrier de travail pouvant mener à la tenue d'une consultation publique à l'automne 2017. Il estime possible que ces consultations se tiennent dans un climat d'acceptabilité sociale, tout en appliquant les principes du développement durable.</p> <p>M. Chénier rappelle que la Coalition a déposé une demande au MDDELCC en vue de la création d'une aire protégée de catégorie 3 incluant le secteur du mont Kaikop, ainsi qu'un corridor faunique qui le relierait au parc national du Mont-Tremblant. Il demande à ce que cette option soit considérée dans les démarches du MFFP.</p> <p>La Chef Gina Deer mentionne que la communauté Mohawk de Kahnawake (MCK) souhaite poursuivre sa démarche de rencontres en parallèle avec le MFFP, tout en poursuivant son implication au sein de la Coalition. Elle est toujours en attente d'une réponse écrite suite aux correspondances acheminées au MFFP au courant de l'hiver. Elle souligne la préoccupation de la communauté quant à l'ensemble de la planification forestière en périphérie de Doncaster et non pas uniquement pour le secteur du mont Kaikop. La communauté s'attend à recevoir toute la documentation nécessaire pour l'analyse du dossier.</p> <p>Tous conviennent de l'importance de tenir compte de l'acceptabilité sociale du projet.</p>

Compte rendu de rencontre

Date d'approbation:	NA
Personne ou instance décisionnelle :	NA

Sujets	Décisions/Informations
3. Retour sur la rencontre du 18 octobre 2016	<p>La présente rencontre fait suite à une rencontre ayant eu lieu le 18 octobre 2016 au cours de laquelle chaque partie avait énoncé ses attentes par rapport au dossier. La coalition avait alors mentionné son intérêt à déposer un projet d'aires protégées auprès du MDDELCC.</p> <p>M. Samson s'interroge sur la collaboration entre le MFFP et le MDDELCC dans le dossier des aires protégées. M. Lapalme explique que le MFFP alimente le MDDELCC lorsque des éléments particuliers sont retrouvés en forêt (ex. : présence d'écosystèmes forestiers exceptionnels). Le MDDELCC et le MFFP échangent sur les plans d'aménagement forestier lorsque des projets d'aires protégées sont en analyse. Il mentionne que les relations entre les deux ministères sont bonnes et transparentes. Il est de plus précisé que le MDDELCC est décisionnel dans le choix des projets d'aires protégées, notamment sur la base des paramètres recherchés.</p> <p>M. Ménard rappelle son objectif de trouver un compromis entre les positions de chaque partie afin que des travaux forestiers se réalisent.</p> <p>M. Carpentier doute que les délais estimés par M. Ménard soient suffisants pour arriver à un tel compromis. M. Ménard convient qu'il serait possible de retarder la date des consultations publiques dans l'éventualité où les discussions seraient constructives. Il est suggéré que des avancées importantes soient visées d'ici 6 mois, afin de permettre de peaufiner les derniers éléments au plus tard d'ici 12 mois. Il réitère sa volonté de faire de ce dossier un exemple pour le futur.</p>
4. Cadre de travail	<p>Suite à la rencontre du 18 octobre, la Coalition a fait parvenir une lettre à M. Ménard proposant un cadre de travail pour le processus de réflexion avec le MFFP. Les participants font la lecture des points proposés par la Coalition et reviennent sur certains éléments.</p> <p>Tous conviennent que les échanges doivent être sincères et transparents et que toutes les options doivent être considérées dans le processus. Un calendrier ainsi qu'un plan de travail seront convenus conjointement par toutes les parties. Celles-ci pourront être représentées par des délégués de leur choix. On convient que le comité de travail sera composé de membres statutaires, en prévoyant des substituts afin de permettre le respect du calendrier de travail qui sera convenu, et que des personnes ressources pourront être invitées au besoin, selon les sujets qui seront discutés. Concernant la demande de la Coalition à l'effet d'avoir recours à un « facilitateur » dans ce dossier, M. Lapalme considère qu'il est prématuré d'impliquer une tierce partie à cette étape du processus, compte-tenu que chaque partie y participe de bonne foi. Cette position pourrait être revue dans l'éventualité où le</p>

Compte rendu de rencontre

Date d'approbation:	NA
Personne ou instance décisionnelle :	NA

Sujets	Décisions/Informations
5. Suite de la démarche	<p>comité se retrouverait dans une impasse. Le MFFP consent à ce que la Coalition ait recours à une expertise externe pour évaluer la portée de l'information soumise et la pertinence des solutions avancées. Il est toutefois impossible pour le MFFP de convenir d'une compensation monétaire pour les démarches entreprises par la Coalition. Finalement, il est convenu que toutes les parties pourront mettre fin à cette entente en tout temps.</p> <p>Il est prévu que le comité de travail se rencontrera sur une base régulière au courant des prochains mois. M. Chénier communiquera par courriel avec M. Lapalme pour l'informer des représentants de la Coalition qui feront partie du comité. Il proposera également des dates pour la première rencontre. On convient que la première rencontre du comité devrait avoir lieu avant la fin mai 2017.</p> <p>La communauté Mohawk réitère son souhait de poursuivre son implication auprès de la Coalition, mais demande également la tenue de rencontres parallèles avec le MFFP pour faire valoir leur position. M. Diabo estime qu'il serait important qu'une première rencontre entre le MFFP et MCK soit réalisée avant la première rencontre du comité de travail. Il communiquera par courriel avec M. Lapalme pour proposer une date. Il rappelle la vision et les préoccupations de la communauté par rapport aux coupes planifiées dans la zone périphérique de Doncaster.</p> <p>La Coalition, de même que la communauté Mohawk, communiqueront par courriel avec M. Lapalme pour convenir de dates pour la tenue des prochaines rencontres. La première rencontre est prévue à la mi-mai.</p>